

26 février 2021

Financement des TPE – France • 4ème trimestre 2020

La croissance des crédits aux TPE reste soutenue

À fin décembre 2020, l'encours des crédits aux TPE atteint 354,8 milliards d'euros, en hausse de 15,7 % sur un an. L'encours des crédits de trésorerie s'établit à 47,9 milliards d'euros après 46 milliards d'euros au trimestre précédent. Ils continuent à progresser au quatrième trimestre (+1,9 milliard d'euros), moins qu'au troisième trimestre (+4,3 milliards d'euros), après un deuxième trimestre dynamisé par les prêts garantis par l'État (+ 20,7 milliards d'euros). La croissance annuelle des crédits à l'équipement et immobiliers reste vive, à respectivement + 5,4 % et + 8,5 %, après + 6,6 % et + 8,3 % au trimestre précédent.

Le taux d'intérêt moyen des crédits inférieurs à 250 000 euros en France diminue légèrement à 1,40 %. Ce taux reste toujours un demi-point de pourcentage inférieur à celui pratiqué en zone euro.

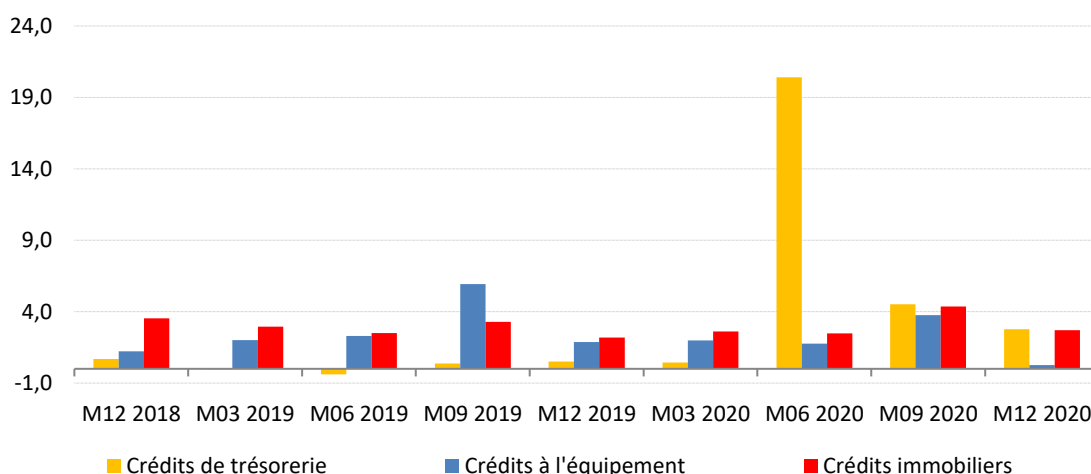
Crédits aux TPE : répartition par type de crédits

(encours en milliards d'euros)

	Encours		Taux de croissance annuels	
	T4 2020	T3 2020	T3 2020	T4 2020
Total crédits	354,8	15,5%	15,5%	15,7%
Crédits de trésorerie, affacturage inclus	47,9	128,8%	142,9%	
Crédits à l'équipement	151,9	6,6%	5,4%	
Crédits immobiliers	155,1	8,3%	8,5%	

Variation d'encours des crédits aux TPE

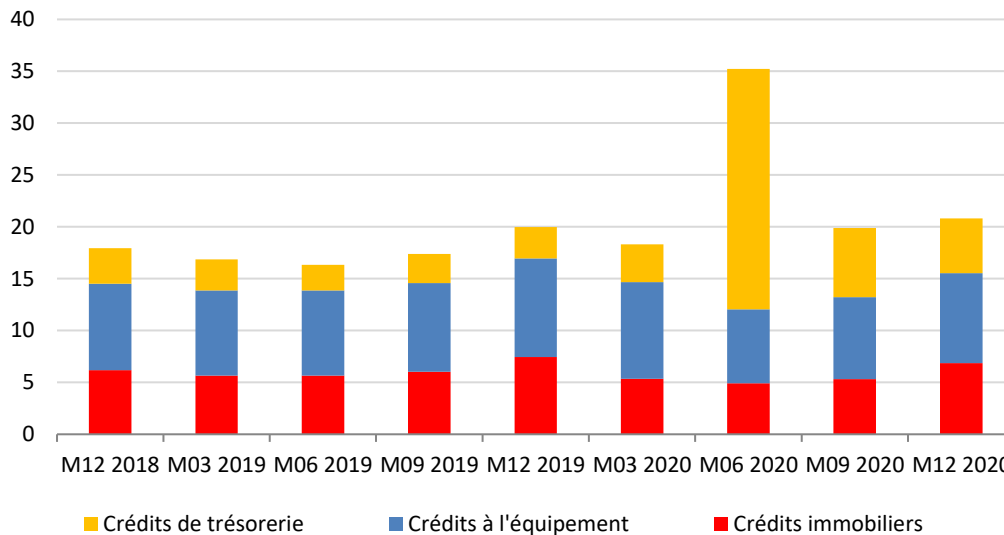
(en milliards d'euros)



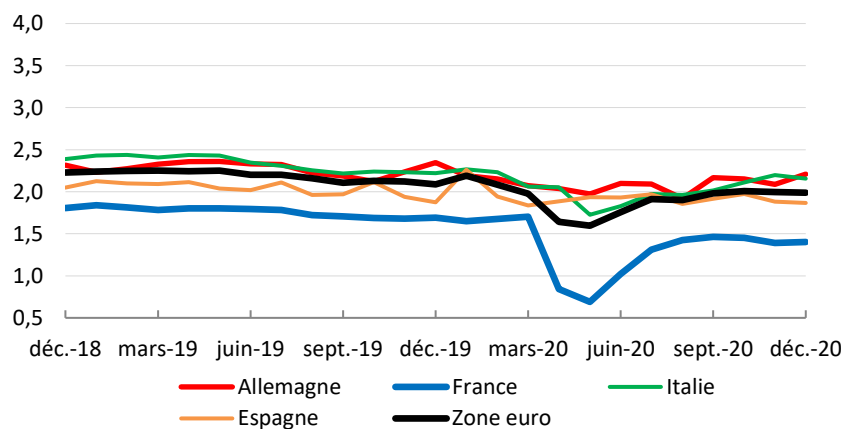


Crédits aux TPE : répartition par type de crédits

(Flux bruts trimestriels en milliards d'euros)



Zone euro : taux des crédits nouveaux d'un montant unitaire inférieur à 250 000 euros (en %)



Source et Réalisation : Direction générale des statistiques, des études et de l'international

Compléments

Dans cette collecte de données, les très petites entreprises (TPE) sont caractérisées par les critères de la loi LME de 2008 - unités légales hors auto-entrepreneurs occupant moins de 10 personnes et qui ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros - ou à défaut, par un chiffre d'affaires n'excédant pas 2 millions d'euros.

Les très petites entreprises font partie des petites et moyennes entreprises (PME).

